

CGT Grand Chambéry Préparation budgétaire 2025

Rendez-Nous Notre Argent !!!

La CGT ne peut pas se satisfaire des propositions faites dans le cadre du débat d'orientation budgétaire 2025

		2024	2025
1	Traitements	12 049 486	12 532 670
2	Salaires	3 914 702	4 071 681
3	Emplois aidés et apprentis	78 203	81 338
4	NBI	81 873	84 636
5	SFT	195 508	203 347
6	Régime indemnitaire	4 966 960	5 166 135
7	Astreintes	280 000	291 000
8	Heures supp	212 000	220 500

Concernant les NBI -SFT – Les astreintes – les heures supplémentaires (4-5-7-8) ce sont des éléments obligatoires donc ils s'imposent à l'employeur.

Concernant l'augmentation des traitements (1) de 483 000 € de Si l'on analyse les 220 avancements échelons et les avancements 27 de grades 9 promotions internes là aussi ces éléments pour certains obligatoires représentent la moitié de la somme consacrée l'autre partie sera donc sûrement consacrée à 7 ou 8 créations de postes titulaires.

Concernant les salaires (2) des non titulaires 157 000€ ce serait 4 à 5 postes créés.

La CGT rappelle que les compétences de Grand Chambéry sont dans des services qui demandent un nombre d'agents important pour exécuter les missions Eau, Déchets, Equipement sportifs et il manque déjà du monde dans ces services. Ce ne sont sûrement pas les 11 à 12 emplois créés en 2025 qui pourront satisfaire au bon fonctionnement du service public.

Enfin concernant la ligne régime indemnitaire si l'on prend les 545 agents auquel on ajoute les « 12 créations de postes » cela fera un nombre de 557 agents. Ceux-ci devraient se voir répartir une augmentation générale de la ligne budgétaire de 200 000€. Sur cette somme il faut soustraire les

augmentations individuelles dues à un avancement de grade qui entraîne d'autres fonctions soit environ 27 agents (chiffres 2024) soit environ 40 000€.

Régime indemnitaire il resterait donc en augmentation générale une enveloppe de 160 000 à partager entre les 557 agents soit 23€ par mois.

La CGT porte pour les agent-e-s de Grand Chambéry une véritable augmentation du Rifseep de 100€ mensuels. Concernant la prévoyance et la Mutuelle santé là aussi la CGT réclame une participation de 30€ mensuels minimum et 70€ pour la santé.

Il manque donc pour 2025 la somme de 700 000 € pour la ligne Rifseep part fixe IFSE Pour la prévoyance et la santé il manque € 450 000 soit au total un effort supplémentaire pour les agent-e-s de 1 150 000€.

La CGT constate que vous prévoyez un excédent de fonctionnement de 16 millions à la clôture de l'exercice budgétaire 2024. De quoi répondre en 2025 aux revendications des personnels et aux attentes des usagers du Service Public d'agglomération.

LA CGT
ET SI J'Y ÉTAIS ?

Pour vous syndiquez contact
syndicatcgt@grandchambery.fr

